Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LE MONTCEL

NOMBRE	DE MEMB	RES
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	12

SEANCE DU 27 MAI 2024

DATE DE LA CONVOCATION

21/05/2024

L'an Deux Mille vingt quatre

et le 27 mai

à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE

21/05/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la

présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents:

Antoine Huynh, Clarence Appell, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Carlos Coelho, Sandra Fiorèse, ,

Nathalie Jacquier, Benjamin Bou Aziz

Représentés:

Brigitte Simon (pouvoir à Clarence Appell), Joseph Bracco, (pouvoir à Antoine Huynh), Fabrice

Mermin (pouvoir à Carlos COELHO), Patrick Bastien (pouvoir à Peggy Viola)

Absents:

Cyril Durand, Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de

Sandra Fiorèse

séance :

Délibération n°6 : Enrobés route des Collombs

Trois entreprises ont été sollicitées pour fournir des devis afin de refaire l'enrobé route des collombs. (La route des collombs étant la plus endommagée des routes communales)
Seulement deux ont répondu à cette demande.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation des travaux de l'enrobés route des Collombs
- Décide de retenir l'entreprise NGE ROUTES pour effectuer ces travaux pour un montant de 99 995
 € HT
- Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation des travaux

Fait à le MONTCEL, le 29/05/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Antoine HUYNH

Le secrétaire de séance, Sandra Fiorèse





D.....

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le



ID: 073-217301647-20240527-20240527_DELIB5-DE

Pour extrait conforme,

Le Maire, Antoine HUYNH

Fait à le MONTO

YNH WONTC